

Le développement de la région du Creusot (71) - L'usine Areva Creusot Forge

vendredi 5 juin 2015

La région du Creusot a une longue histoire industrielle ancrée dans un bassin disposant de charbon et de minerai de fer.

En 1782, une fonderie royale est construite au Creusot et la famille royale décide ensuite d'ériger une cristallerie appelée "Manufacture royale des cristaux et émaux de la reine Marie-Antoinette".

En 1836, la famille lorraine Schneider rachète les forges du Creusot et met en place un plan de développement industriel et urbain de la région. Commence alors plus d'un siècle de période Schneider avec des productions destinées au chemin de fer et à l'armée, avec le développement du premier marteau pilon à vapeur, emblème de la ville du Creusot.

En 1960, la mort du dernier Schneider interrompt la prospérité du Creusot et le choc pétrolier de 1973 donne un coup d'arrêt au développement du bassin. Néanmoins, à ce jour, le Creusot (23 000 habitants) reste un grand centre industriel avec l'implantation des sociétés General Electric, Snecma, ArcelorMittal, Alstom et Areva.

Le Musée de l'Homme et de l'Industrie retrace cette longue histoire industrielle et humaine de la région. Il est installé dans l'ancienne Cristallerie de la reine Marie-Antoinette, devenue ensuite la résidence de la famille Schneider. Il relate l'histoire de la ville du Creusot et de la dynastie Schneider.

Une maquette animée reproduit une forge de la fin du XIX^e siècle. Le "Petit Théâtre" a été aménagé au début du XX^e siècle en transformant d'anciens fours de la Cristallerie. Il était destiné par Eugène II Schneider à recevoir ses clients prestigieux, monarques et chefs d'État du monde entier.

L'usine Areva Creusot Forge est enracinée dans cette histoire industrielle du Creusot et de la Bourgogne. Le site, localisé à l'emplacement de la grande forge, là où fonctionnait le marteau-pilon, est opéré depuis 1876. La première cuve d'un réacteur nucléaire en est sortie en 1964.

Areva produit des pièces forgées en acier carbone ou en acier inoxydable, ainsi que des pièces moulées ensuite assemblées dans les usines Areva de Chalon/Saint-Marcel et Jeumont afin de constituer les composants majeurs d'un réacteur nucléaire :

- cuves de réacteurs ;
- générateurs de vapeur ;
- pressuriseurs ;
- groupes motopompes primaires ;
- tuyauteries primaires reliant la cuve et les générateurs de vapeur ;
- volutes de pompes moulées.

Le site dispose d'un outil à la pointe de la technologie avec, en particulier :

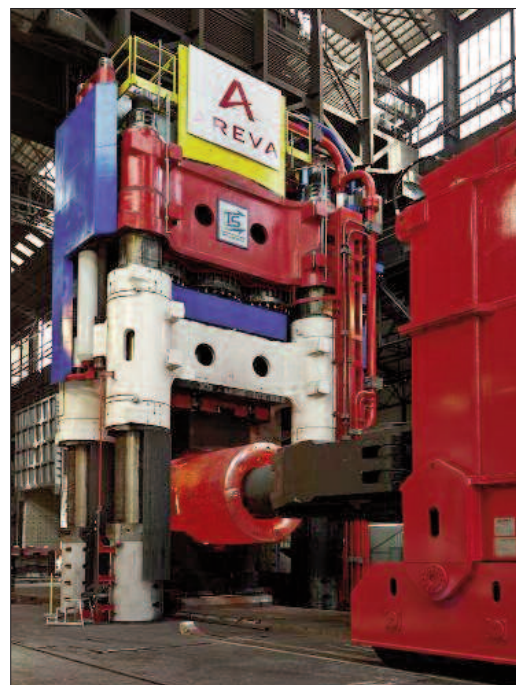
- deux presses :
 - une presse hydraulique à huile de 9 000 tonnes et un manipulateur ;
 - une presse hydraulique à eau de 11 300 tonnes ;
- des fours de chauffage à gaz parmi les plus puissants du monde (plus de 1 200 °C).

Areva Creusot Forge est le fournisseur de nombreux pays : France, Finlande, Chine, Brésil, États-Unis, Afrique du Sud...

La société emploie 276 salariés en CDI (fin février 2015).

programme

- 9 h 45 **Rendez-vous au Musée de l'Homme et de l'Industrie**, Château de la Verrerie
- 10 h 00 **Visite guidée du Musée**
- 12 h 00 **Déjeuner** au Creusot
- 14 h 00 **Visite usine Areva Creusot Forge** (rue de la Forge)
- 16 h 00 **Fin de la journée**



important

La visite du site Areva nécessite une autorisation individuelle pour les participants. Merci de faire parvenir une photocopie de votre passeport ou carte nationale d'identité à contact@lasim.org au plus tard le 1^{er} juin 2015.

Vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité à l'entrée sur le site.

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

Prolongation jusqu'au
1^{er} juin 2015

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org



Bulletin d'inscription

Journée technique district Bourgogne Franche-Comté
Le développement de la région du Creusot (71)
L'usine Areva Creusot Forge
vendredi 5 juin 2015

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 48 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

60 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-06) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org